

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 01 FEVRIER 2007**

**Délibération
n° 2007.02.039**

**Parc des Expositions
et des Manifestations
- Aménagement de la
voirie et du parking -
Lot 3 "électricité BTA
et éclairage" : avenant
n°3**

LE UN FEVRIER DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 janvier 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, , André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, Martine FAURY, Annette FEUILLADE, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER,

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Annie FOUGERE, Philippe BERTHET à Bernard CONTAMINE, François ELIE à Jean MARDIKIAN, Jean-Michel LAMOUREUX à Robert CHABERNAUD, Gérard MARQUET à Jean-Claude MOGIS, Patrick RIFFAUD à Philippe MOTTET, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT,

Excusé(s) :

Louis DESSET, Bernard SAUZE,

Excusé(s) représenté(s) :

Denis DOLIMONT par Annette FEUILLADE

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / PARC DES EXPOSITIONS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

PARC DES EXPOSITIONS ET DES MANIFESTATIONS - AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ET DU PARKING - LOT 3 "ELECTRICITE BTA ET ECLAIRAGE" : AVENANT N°3

Par délibération n° 309 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a autorisé le lancement de la procédure de marché relative aux travaux d'aménagement de la voirie et du parking du parc des expositions et des manifestations – 4 lots.

La commission d'appel d'offres du 10 février 2006 a attribué le lot n° 3 « Electricité BTA et éclairage » au groupement ALLEZ et Cie (mandataire)/ CANA ELEC – 44 bis Route du Grand Maine 16400 LA COURONNE, pour un montant de 968 314,12 € HT.

Les deux avenants précédents ont porté le montant du marché à 1 046 853,37 € HT soit une augmentation de 8,11% par rapport au montant initial du marché.

Considérant qu'il y a lieu d'adapter les travaux selon le détail ci-après :

Travaux en plus value :

- bornes de balisage pour accès complémentaire ZE1 3 060,00 € HT

Travaux en moins value :

- remplacement des candélabres Thorn par des candélabres de
marque 3 EI - 57 231,00 € HT
- modification de câblage - 12 628,15 € HT

Total en moins value - 69 859,15 € HT

TOTAL GENERAL EN MOINS VALUE : - 66 799,15 € HT

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 9 janvier 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 3 au lot n° 3 « Electricité BTA et éclairage » confié au groupement ALLEZ et Cie (mandataire) / CANA ELEC – 44 bis Route du Grand Maine 16400 LA COURONNE pour les travaux d'aménagement de la voirie et du parking du parc des expositions et des manifestations, ayant pour objet des travaux en moins value d'un montant total de 66 799,15 € HT.

Le montant total du marché passe à 980 054,22 € HT soit une augmentation de 1,21% par rapport au montant initial du marché compte tenu des 2 avenants passés précédemment.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 2312 – sous fonction 90 – opération 2005.01 – autorisation de programme 1 (2005).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 février 2007	<u>Affiché le :</u> 12 février 2007